

**SOITEC : Soitec annonce le succès de
l'amortissement anticipé de ses OCEANE
2018 avec un taux de conversion en actions
de 98,74 %**

**Soitec annonce le succès de
l'amortissement anticipé de ses OCEANE
2018
avec un taux de conversion en actions de
98,74 %**

- Réduction anticipée de la dette de 41,8 millions d'euros et renforcement des fonds propres à quasi due concurrence
- Augmentation du capital social de 3,48 %
- Situation de trésorerie nette désormais positive

Bernin (Grenoble), France, le 9 août 2017

- Soitec, un leader mondial de la production de matériaux semi-conducteurs innovants, confirme avoir procédé hier, conformément à l'annonce faite le 7 juillet dernier, à l'amortissement anticipé de la totalité des obligations à option de souscription et/ou de conversion en actions nouvelles ou existantes émises par la Société le 18 septembre 2013 et venant à échéance le 18 septembre 2018 (code ISIN FR0011566793, mnémonique « YSOIA ») (ci-après les «

OCEANE

»)

[\[1\]](#)

.

A la date du 7 juillet 2017, il restait 16 205 264 OCEANE en circulation, soit environ 40,5% du nombre d'OCEANE initialement émises, la quasi-totalité du solde ayant fait l'objet d'un rachat intervenu au mois de juin 2016, tel qu'annoncé par la Société le 6 juin 2016.

Les porteurs d'OCEANE avaient l'option, jusqu'au 28 juillet 2017 inclus, ou bien d'exercer leur droit à l'attribution d'actions à raison de 0,066 action ordinaire de 2,00 euros de valeur nominale chacune pour une OCEANE, ou bien de recevoir, le 8 août 2017, un remboursement en numéraire de leurs OCEANE, au pair, soit 2,58 euros par OCEANE, majoré des intérêts courus depuis la dernière date de paiement des intérêts, soit un montant total de 2,64823 euros par OCEANE.

La quasi-totalité des porteurs d'OCEANE ont opté pour l'attribution d'actions.

Ainsi, 16 001 014 OCEANE, soit 98,74 % du nombre d'OCEANE en circulation à la date du 7 juillet 2017, ont été converties en 1 056 057 actions ordinaires de 2,00 euros de valeur nominale chacune. Le solde, soit 204 250 OCEANE non présentées à la conversion, a été remboursé en numéraire pour un montant total d'environ 541 000 euros.

A l'issue du processus d'amortissement anticipé, le capital social de la Société a été augmenté d'un montant de 2 112 114 euros, soit d'environ 3,48 %.

Il s'élève désormais à 62 758 749,70 euros, et est composé de 31 367 567 actions ordinaires de 2,00 euros de valeur nominale chacune (code ISIN FR0013227113, mnémonique « SOI ») et de 236 157 actions de préférence de 0,10 euro de valeur nominale chacune, non admises à la cote

[\[2\]](#)

Cette opération permet à Soitec de réduire de manière anticipée sa dette de 41,8 millions d'euros, de renforcer ses fonds propres à quasi due concurrence, et d'afficher désormais une situation de trésorerie nette positive.

A propos de Soitec

Soitec (Euronext, Paris) est un leader mondial de la conception et de la production de matériaux semi-conducteurs innovants. L'entreprise s'appuie sur ses technologies uniques pour servir les marchés de l'électronique. Avec plus de 3000 brevets, elle mène une stratégie d'innovations disruptives pour permettre à ses clients de disposer de produits qui combinent performance, efficacité énergétique et compétitivité. Soitec compte des sites industriels, des centres de R&D et des bureaux commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et en Asie.

Soitec et Smart Cut sont des marques déposées de Soitec.

Soitec est une société anonyme de droit français au capital de 62 758 749,70 euros, dont le siège social est situé Parc Technologique des Fontaines – Chemin des Franques – 38190 Bernin (France), et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 384 711 909.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site

www.soitec.com

et suivez-nous sur Twitter : @Soitec_FR.

Relations investisseurs : Contacts presse :

Steve Babureck

+33 (0)6 16 38 56 27

+1 858 519 6230

Camille Dufour

steve.babureck@soitec.com

+33 (0)6 79 49 51 43

camille.dufour@soitec.com

Isabelle Laurent

+33 (0)1 53 32 61 51

isabelle.laurent@ddbfinacial.fr

Fabrice Baron

+33(0)1 53 32 61 27

fabrice.baron@ddbfinacial.fr

###

Avertissement

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis d'Amérique. Le remboursement anticipé ne peut être accepté aux Etats-Unis d'Amérique, ou dans un quelconque pays dans lequel un tel remboursement pourrait être illégal ou soumis à des restrictions ou à des personnes résidant aux Etats-Unis d'Amérique ou dans de tels pays. Aucun document relatif à ce remboursement anticipé ne peut être transmis, directement ou indirectement dans ces pays ou à

ces personnes. Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat de titres aux Etats-Unis d'Amérique ou la sollicitation d'un ordre de vente de titres aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays où une telle offre ou sollicitation serait illégale.

[1]

Les OCEANE 2018 avaient fait l'objet d'un prospectus ayant obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers n° 13-482 en date 10 septembre 2013

[2]

Suite à l'arrivée du terme, le 26 juillet 2017, de la période d'acquisition d'un an concernant 18 bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions de préférence approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire réunie le 11 avril 2016 (sur première convocation) et le 29 avril 2016 (sur seconde convocation), dont la mise en oeuvre par le Conseil d'administration a débuté le 26 juillet 2016, 236 157 actions de préférence de 0,10 euro de valeur nominale chacune ont été émises au pair, entraînant une augmentation du capital social de la Société de 23 615,70 euros.

[Télécharger le communiqué de presse en PDF](#)

This announcement is distributed by NASDAQ OMX Corporate Solutions on behalf of NASDAQ OMX Corporate Solutions clients.

The issuer of this announcement warrants that they are solely responsible for the content, accuracy and originality of the information contained therein.

Source: SOITEC via GlobeNewswire

HUG#2124784